

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

--

DECRET N°71-227 du 22 novembre 1971

portant nomination et promotion à titre
exceptionnel et étranger dans l'Ordre
National du Dahomey -

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL
Grand Maître des Ordres Nationaux

- VU la Déclaration du 30 Avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel ;
VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 Mai 1970 portant Charte du Conseil Présidentiel ;
VU la Loi N°65-29 du 14 Août 1965, portant refonte des Lois N°s 60-26 du 21 Juillet 1960 et 62-14 du 26 Février 1962 instituant l'Ordre National du Dahomey ;
VU les Décrets N°s 70-81 et 71-149/CP des 7 Mai 1970 et 4 Août 1971 portant formation du Gouvernement ;
VU le Décret N°124/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;
VU le Décret N°125/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

Sur proposition du Ministre des Affaires Etrangères et après avis
Conforme du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;
Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E ,

Article 1er.- Est nommé et promu à titre exceptionnel et étranger, dans l'Ordre National du Dahomey, au grade de COMMANDEUR pour prendre rang du 26 Novembre 1971 -

Son Excellence Monsieur MATTHEW LOORAM
Ambassadeur des Etats Unis d'Amérique au Dahomey

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel -

Fait à COTONOU, le 22 novembre 1971



H. M A G A

Par le Président du Conseil Présidentiel
Le Grand Chancelier de l'OND.

M.S. COULIBALY

AMPLIATIONS : PCP 6 SGG 4

DCCT 1 DEP 1 DN 1 MCP 4 DGAJL 2
JORD 1 INTERESSE 1 IAA 1 CS 6
GDE CHANCELLERIE 15 DIR.ST. 1
MAE et ses sces 6 - Ministères 11
HC 2 -